

# PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2007-2009



Ensemble vers le Plan  
Ahuntsic-Cartierville 7-27

Plan stratégique d'arrondissement 2007-2027

Ensemble vers un Bonheur durable

C'est avec une grande fierté que nous vous  
présentons notre **Plan d'action 2007-2009**  
de développement durable!

Par la réalisation de ce plan, nous voulons faire en sorte que les  
préoccupations sociales, environnementales, économiques et éthiques  
de tous – résidants, employés, commerçants, industries, institutions  
et partenaires – convergent!

« **Faire équipe** » est l'expression qui résume notre vision de la  
démarche de développement durable entreprise par  
l'arrondissement. **La participation de tous** à la réalisation  
des actions ciblées, à l'évaluation et à la  
redéfinition des orientations, des  
stratégies et des actions prioritaires  
est nécessaire.

**Répondre aux besoins  
de la population et à  
l'évolution constante  
des choses, s'assurer  
d'être proactif.**

Telle est notre devise!



## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN VIRAGE IMPORTANT ENTREPRIS AU PRINTEMPS 2007

En avril 2007, les élus de l'arrondissement affirment avec force leur désir de **faire d'Ahuntsic-Cartierville un acteur novateur en matière de développement durable**. Le coup d'envoi des orientations du projet **7-27** (2007-2027) jette dès lors les bases de la formation du **bureau du développement durable**. Faire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville un exemple dans le domaine est sa mission.

### Au printemps 2007, un engagement important envers la population est pris.

Gérer l'ensemble des activités et des services de l'arrondissement en fonction des principes du développement durable. Assurer et rehausser la qualité de vie de l'ensemble des citoyens de l'arrondissement à court, moyen et long termes en est la raison.

La volonté ferme des élus d'améliorer la gestion et le développement de l'arrondissement est à la base du choix du développement durable. Comment créer une synergie entre les plans de circulation, de développement économique, de développement social et de la famille? La décision de concevoir un plan directeur qui préconiserait une nouvelle vision pour l'arrondissement est prise. **Un plan stratégique d'arrondissement élaboré à partir des principes du développement durable** verra le jour : le **Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27**. Plus qu'un guide, ce plan constitue une ligne directrice vers un avenir qui remplira ses promesses!

Son **élaboration avec le concours des citoyens, des partenaires et des employés de l'arrondissement et la consultation d'experts et de conseillers en développement durable** apparaissent dès lors comme les prochaines étapes à mettre en œuvre.

Le plan d'action 2007-2009 constitue la première phase concrète du Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27, les premiers jalons d'application des principes du développement durable dans l'arrondissement.

## LE PLAN LUI-MÊME EST ÉLABORÉ À PARTIR DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dès février 2007, l'élaboration du plan est entamée. Des orientations, des stratégies et des actions prioritaires qui permettront d'établir les assises du développement durable dans l'arrondissement sont ciblées.

### Des résultats tangibles et vérifiables

Parce que **croire aux principes du développement durable implique de les intégrer à la démarche dès le début, la participation de tous s'avère incontournable**. Une consultation est donc effectuée auprès des différents intervenants qui souhaitent y prendre part : employés municipaux, représentants d'organismes communautaires et institutionnels. Parallèlement, une étude est conduite par la firme Léger Marketing pour connaître l'opinion des citoyens de l'arrondissement à propos des actions à entreprendre pour l'élaboration du Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27.

**Pour faire les choses dans les règles de l'art, des consultants spécialisés en développement durable sont invités à se joindre à ce nouveau chantier d'avenir.**

Les consultations révèlent un intérêt marqué des groupes consultés à l'égard du développement durable. **Un grand nombre d'actions du plan actuel sont d'ailleurs suggérées au cours des échanges**. Selon les participants, deux solutions se présentent à l'arrondissement pour encourager un changement dans les habitudes de ses citoyens et des employés : une sensibilisation accrue à des comportements responsables et une application plus rigoureuse des règlements existants.

À la fin, une approche stratégique est privilégiée et un échéancier précis est déterminé pour identifier une direction ou un service responsable de mener à bien chacune des actions. **Les stratégies proposées sont accompagnées d'actions concrètes qui permettront d'obtenir des résultats tangibles et vérifiables.**



## UN ARRONDISSEMENT UNIQUE DOTÉ D'UNE VOLONTÉ DE TRAVAILLER ENSEMBLE!

Le Plan d'action 2007-2009 de développement durable implique non seulement un travail collectif, constructif et plein d'espoir au niveau local, mais également l'arrimage avec les niveaux municipal, provincial et fédéral en regard des visions, des enjeux, des orientations et des objectifs en présence en matière de développement durable. Notre plan exprime la volonté ferme de doter l'arrondissement d'une **identité forte et positive, de le définir et de le développer comme un endroit où il fait bon vivre et où chacun trouve l'occasion de s'exprimer et de réaliser son plein potentiel.**

### L'invitation est lancée!

Unissons nos efforts pour construire un environnement agréable, dynamique et... durable!

## DE L'AUDACE? DES DÉFIS? POUR UN AVENIR DURABLE, CERTAINEMENT!

Le Plan d'action 2007-2009 de développement durable nous semble un excellent point de départ pour la réalisation du Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27. Nous croyons que nous pouvons mettre en œuvre la totalité des stratégies élaborées au cours des trois prochaines années. **Nous avons à notre portée un défi important. Relevons-le ensemble!**

## CADRE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

### VISION

**Une collectivité fière de son milieu de vie, impliquée à la fois socialement et dans la préservation de son environnement. Des gens fiers de leur héritage culturel qui participent à la vitalité économique de leur arrondissement. Une communauté qui contribue à bâtir un arrondissement en santé, sécuritaire et animé où il fait bon vivre. Voilà la vision que nous privilégions pour l'ensemble de la collectivité de l'arrondissement.**

Nous croyons que les services offerts par l'arrondissement doivent être et sont de plus en plus un exemple en matière de gestion responsable et de développement durable. Ils favorisent, en collaboration avec les citoyens, les organismes et les entreprises, le développement du plein potentiel économique, social, communautaire et culturel d'Ahuntsic-Cartierville. Ils participent à l'épanouissement de notre collectivité par la mise en valeur et la préservation de nos parcs et ressources naturelles exceptionnelles et l'amélioration de notre milieu bâti. Ils facilitent le développement d'une économie dynamique et assurent un accès équitable pour tous aux services et infrastructures.

Quant au patrimoine culturel de l'arrondissement est conservé et mis en valeur en tenant compte des caractéristiques inhérentes à l'arrondissement et de la grande diversité tant physique que sociale qui tisse la toile d'Ahuntsic-Cartierville.

### MISSION DE L'ARRONDISSEMENT

**NOTRE MISSION : offrir aux résidents d'Ahuntsic-Cartierville un milieu de vie de qualité exemplaire et travailler à ce qu'il le demeure pour le futur.**

La démarche de développement durable initiée, non seulement respecte cette mission, mais lui donne sa pleine mesure, l'objectif étant d'intégrer au maximum les dimensions sociale, environnementale, et économique de ce type de développement. **Des conditions de vie équitables et un esprit de solidarité, le respect de l'environnement à tous les niveaux, une économie prospère et dynamique. Voilà à notre avis les ingrédients fondamentaux à la recette d'un bonheur collectif et durable!**

## MISSION DU BUREAU DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Un des premiers pas concrets faits par l'arrondissement pour la mise en œuvre de cette démarche le plus important et significatif, a été de mettre en place un bureau du développement durable. Le but ultime?  
**L'atteinte de nos objectifs de développement durable.**

Sa mission comporte trois volets :

**Créer un esprit de concertation et une réelle synergie** entre les différentes directions de l'administration et l'ensemble des partenaires communautaires et institutionnels.

**S'assurer que les principes fondamentaux du développement durable** feront de plus en plus partie de la vie quotidienne de l'ensemble des citoyens et des employés de l'arrondissement.

**Développer une expertise de pointe en matière de développement durable applicable à un milieu de vie de cette ampleur** pour faire d'Ahuntsic-Cartierville un arrondissement qui peut répondre aux besoins économiques, environnementaux et sociaux de sa population présente et future.



## DEFINIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27 et son Plan d'action 2007-2009 rejoignent en tout point la définition du développement durable du gouvernement du Québec (loi 118, Loi sur le développement durable, sanctionnée le 19 avril 2006) :

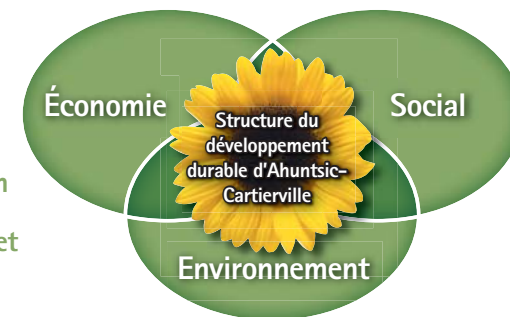
« Le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

Pour l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, développement durable signifie progrès, évolution, épanouissement pour les citoyens.

« Le développement durable se définit comme un progrès quantitatif ou qualitatif qui fait en sorte de **préserver l'intégrité des systèmes vitaux dans le temps** ainsi que l'utilisation durable des ressources ;

il permet aussi de promouvoir la synergie entre les systèmes sociaux, économiques et écologiques par le biais de la participation des différentes parties prenantes aux processus de planification, de prise de décision et de mise en œuvre, en portant une attention particulière à l'équité sociale et aux processus qui permettent aux individus et petits groupes de croître sur le plan qualitatif. » (Brown, 2006)



## DES PLANS ARRIMÉS POUR UNE DEMARCHE GLOBALE PLUS EFFICACE

Le Plan d'action 2007-2009 de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville est d'abord et avant tout un outil significatif local pour appuyer des actions concrètes sur notre territoire.

La réalisation de nos objectifs de développement durable sera toutefois facilitée, nous le croyons, par l'arrimage de nos plans et objectifs à ceux des autres paliers de gouvernement.

Le Plan Achuntsic-Cartierville 7-27 tout comme le Plan d'action 2007-2009 sont à plusieurs égards sur la même longueur d'onde que le Plan de développement durable du gouvernement du Québec et du Plan environnemental du Canada. Ils s'inscrivent de plain-pied dans le Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise et dans le Plan de transport 2007 de la Ville de Montréal.

Devenant partenaire de l'effet domino de Montréal, la démarche de l'arrondissement, en regard de ses principes directeurs, de ses orientations et de ses stratégies de durabilité, fait de plus écho aux principes du développement durable du gouvernement du Québec tels que prescrits dans sa Loi sur le développement durable.

La Stratégie gouvernementale provinciale de développement durable, déposée à l'Assemblée nationale du Québec en décembre 2007, s'appliquera éventuellement aux organismes municipaux. Proactif, le Plan d'action 2007-2009 en tient déjà compte. Dynamique et pensé pour être en constante évolution, il s'enrichira graduellement des neuf orientations stratégiques du gouvernement du Québec au fur et à mesure que les orientations seront adoptées.

Plan  
Achuntsic-Cartierville  
7-27

Plan de développement durable  
Plan de transport 2007

Plan d'action 2007-2009

## ORIENTATIONS ET STRATÉGIES

### DES DEFIS A RELEVER

L'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville, de par ses caractéristiques, présente un certain nombre de défis. Les orientations et stratégies du Plan d'action 2007-2009 correspondent à la volonté de les relever et d'agir concrètement en ce sens.

#### Convaincre

**Convaincre les institutions, les entreprises, les organismes et les individus de la collectivité d'Achuntsic-Cartierville d'adopter les principes du développement durable et de les intégrer concrètement à leurs pratiques au quotidien**

Amener les différents acteurs et intervenants à agir de manière constructive et concertée quant aux actions et projets de l'arrondissement ; encourager les institutions, les entreprises, les organismes et les individus à adopter des pratiques durables en considérant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

**Permettre une plus grande implication citoyenne** dans les processus démocratiques de l'arrondissement

L'implication du citoyen dans le processus démocratique – partie importante du principe du « socialement équitable » – est une des composantes maîtresses du développement durable. L'arrondissement devra poser des actions visant à stimuler l'intérêt des citoyens par la proposition de nouvelles mesures de participation concrète.

Impliquer

#### Développer

**Développer et assurer un réseau de transport alternatif dans l'arrondissement**

Offrir aux piétons et aux cyclistes des voies sécuritaires dans l'arrondissement afin de favoriser ces modes de transport actifs et durables.

Implication

## DES DEFIS A RELEVER (SUITE...)

### Permettre

#### Permettre aux citoyens l'accès des berges de la rivière des Prairies

Très prisées par la population d'Ahuntsic-Cartierville, les rives de la rivière des Prairies offrent à notre avis un grand potentiel récréotouristique. Nous sommes convaincus que la mise en valeur de son parcours riverain par l'élaboration d'activités aux abords pourrait s'avérer une partie importante et gagnante du développement de l'arrondissement.

### Maintenir

#### Maintenir la qualité des équipements publics des parcs et espaces verts

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville arrive au premier rang quant au nombre de parcs et d'espaces verts dans tout le territoire montréalais. Depuis deux ans, **une importante revitalisation des parcs et espaces verts a donné lieu à des investissements majeurs nécessaires.** Maintenir ces investissements pour améliorer la qualité et l'entretien des équipements et des espaces publics, sensibiliser les utilisateurs à leur non-détérioration. Voilà des défis que nous travaillons déjà à relever.

### Améliorer

#### Améliorer l'équité sociale dans la collectivité

L'analyse sociodémographique des districts de l'arrondissement démontre l'existence de disparités importantes dans les revenus des citoyens, ce qui favorise le maintien de poches de pauvreté sur le territoire. Tous les citoyens, toutes les familles, personnes âgées et personnes handicapées ont les mêmes droits. Nous pensons que des gestes concrets doivent être posés pour améliorer les conditions de vie des groupes sociaux qui souffrent le plus des disparités en présence sur le territoire. Nous voulons faire d'Ahuntsic-Cartierville un arrondissement plus juste, où il fait bon vivre pour tous, équitablement!

## DES DEFIS A RELEVER (SUITE...)

### Reconnaître

#### Reconnaître notre patrimoine et l'identifier comme une richesse collective

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville possède une richesse patrimoniale collective inestimable. Nous pensons que nous devons faire plus pour la protéger et la mettre en valeur.

#### Penser la diversité culturelle comme une des richesses principales de l'arrondissement

La présence de différentes ethnies et cultures constitue une richesse pour l'arrondissement. Ce caractère multiethnique apporte une connaissance du monde et de l'autre. Nous pensons que mettre en valeur cette diversité culturelle dans l'arrondissement contribuera à tisser les liens de la cohésion sociale et d'un vivre ensemble agréable pour tous.

### Stimuler

#### Stimuler l'activité économique, favoriser l'économie locale

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est le siège de plusieurs activités économiques. Le secteur l'Acadie-Chabanel constitue le pôle d'emploi le plus important du territoire. L'arrondissement doit veiller à ce que des entreprises d'envergure installent leur siège social sur le territoire de manière permanente et à ce que les différents pôles commerciaux qu'il compte mettent en valeur leur plein potentiel.

## DES ORIENTATIONS PORTEUSES DE VRAIS CHANGEMENTS

Pour relever les défis identifiés, l'arrondissement s'est donné cinq orientations – les bases du Plan d'action 2007-2009. Des stratégies et actions les concrétiseront.

### ORIENTATION A | ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION À PARTIR DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### LES OBJECTIFS :

- Faire évoluer l'arrondissement vers un **modèle exemplaire de gestion basée sur le développement durable**.
- Établir une nouvelle forme de **gestion transversale** qui permettra une **plus grande synergie des services** :
  - 1<sup>re</sup> étape : élaborer le Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27 ;
  - 2<sup>e</sup> étape : mettre en œuvre cette nouvelle vision selon laquelle l'ensemble des projets proposés et actions prises par l'arrondissement devra être soutenable à long terme ;
  - 3<sup>e</sup> étape : arrimer les façons de faire à tous les niveaux à cette nouvelle vision pour maximiser l'efficacité des services municipaux offerts aux citoyens.
- Adopter une nouvelle **charte d'achat responsable**.
- **Encourager les employés** dans l'adoption de pratiques de consommation respectueuses des principes du développement durable.

#### LES STRATÉGIES :

##### A1. Assurer l'intégration des principes du développement durable à tous les niveaux

La mise sur pied d'un bureau du développement durable vient marquer le coup et indiquer clairement la volonté de l'arrondissement d'intégrer les principes du développement durable dans la gestion de l'arrondissement à tous les niveaux. **Le bureau du développement durable agira tant à titre d'initiateur que de coordonnateur et de conseiller.** L'affectation du personnel nécessaire au fonctionnement du nouveau bureau est sans doute la première pierre posée pour concrétiser la démarche entreprise.

#### Actions 2007-2009

- A1.1 Création d'un bureau spécialisé en développement durable au sein de l'administration de l'arrondissement.
- A1.2 Embauche d'un responsable du bureau du développement durable et d'un professionnel spécialisé en la matière.
- A1.3 Arrimage du bureau à la structure décisionnelle existante.
- A1.4 Rédaction de la Charte des Éco-gestes des employés.
- A1.5 Mise en place du Label 7-27, une procédure de certification des projets et plans de l'arrondissement.
- A1.6 Création d'une politique d'achat responsable.
- A1.7 Mise en œuvre d'une réforme démocratique.

##### A2. Développer une structure de concertation et de partenariat pour permettre l'évolution du Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27

Deux nouvelles structures de concertation seront créées : le **Forum des citoyens** et le **Comité des partenaires** (intervenants des domaines de la santé, de l'éducation, du milieu communautaire, des affaires, de la culture, des sports et des loisirs). Des consultations auprès des employés de l'arrondissement seront aussi tenues. Ces **différents lieux d'échange permettront à tous les citoyens, employés et partenaires de l'arrondissement de se faire entendre quant à la progression réelle du Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27, un des principes du développement durable.**

#### Actions 2007-2009

- A2.1 Création d'un Forum des citoyens.
- A2.2 Création d'un Comité des partenaires.
- A2.3 Planification de séances de consultation et de suivi auprès des employés.
- A2.4 Rédaction du Plan stratégique local de développement durable Ahuntsic-Cartierville 7-27.

### A3. Améliorer la synergie et l'efficacité entre les départements de l'arrondissement

**Regrouper** l'ensemble des employés administratifs de l'arrondissement dans un immeuble favorisera la communication et la collaboration entre les services, **dans une optique de gestion intégrée.**

#### Actions **2007-2009**

- A3.1** Regroupement de la plupart des services municipaux dans un seul édifice.
- A3.2** Réorganisation des équipements informatiques et bureautiques.
- A3.3** Mise en place d'un nouveau système de recyclage et de mesures d'efficacité énergétique.

### A4. Élaborer des stratégies de communication pour le Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27 et le Plan d'action 2007-2009

Assurer un échange bidirectionnel entre l'arrondissement et ses employés, citoyens et partenaires et les tenir constamment informés des progrès effectués dans la réalisation du Plan d'action 2007-2009 constitueront des **moyens permettant que chaque groupe puisse être partie prenante de la démarche.**

**Le nouveau site web *Bonheur durable* deviendra la plateforme de communication privilégiée.**

L'adresse courriel **info@bonheurdurable.com** spécifique au Bureau du développement durable permettra à toute personne ou groupe intéressé à poser des questions et à communiquer des idées, suggestions, commentaires ou initiatives. L'image de marque – Bonheur durable – sera implantée et développée entre autres moyens par l'installation de signes distinctifs aux endroits stratégiques de l'arrondissement.

Synergie  
Communication  
Efficacité

#### Actions **2007-2009**

- A4.1** Création du site web Bonheur durable.
- A4.2** Installation des signes distinctifs Bonheur durable.
- A4.3** Diffusion des réalisations du Plan d'action 2007-2009 et de la progression du Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27 par le biais d'outils de communication.

## ORIENTATION B | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS À PARTIR DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### LES OBJECTIFS :

- **Favoriser l'utilisation des modes de transport durables** (transports en commun, autopartage, covoiturage et modes de transport actifs).
- **Intégrer efficacement les principes du développement durable au Plan de transport de la Ville de Montréal et au Plan de circulation de l'arrondissement.**
- **Améliorer et sécuriser les réseaux de transport** sur le territoire d'Ahuntsic-Cartierville.

### LES STRATÉGIES :

#### B1. Augmenter la desserte et sécuriser les réseaux de transport de l'arrondissement

Cette stratégie vise **l'intégration des principes du développement durable** au nouveau plan de circulation de l'arrondissement.

#### Actions **2007-2009**

- B1.1** Élaboration d'un plan de circulation pour l'arrondissement.

## B2. Favoriser les modes de transport durables dans l'arrondissement

Des gestes seront posés pour favoriser l'utilisation des moyens de transport alternatifs à la voiture, tant chez les citoyens que chez les employés de l'arrondissement.

### Actions 2007-2009

- B2.1 Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation à l'autopartage, au covoiturage et à l'utilisation du transport en commun à l'intention des citoyens et des employés de l'arrondissement.
- B2.2 Création d'espaces de stationnement dédiés à Communauto.
- B2.3 Création d'un accès piétonnier et cyclable entre le secteur Chabanel et le couloir Gouin (axe nord-sud).
- B2.4 Augmentation du nombre de supports à vélos disponibles sur le territoire.
- B2.5 Création d'une politique de transport actif pour les courts déplacements des employés municipaux.

## B3. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Nous voulons contribuer à **protéger la santé des citoyens d'Ahuntsic-Cartierville par la prise d'actions concrètes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre**. Des gestes incitatifs et de sensibilisation à faire de même auprès des différents acteurs de l'arrondissement seront posés.

### Actions 2007-2009

- B3.1 Sensibilisation et application plus stricte du règlement contre la marche au ralenti des véhicules.
- B3.2 Remplacement d'une partie du parc automobile de l'arrondissement par des véhicules fonctionnant au biocarburant ou à faible consommation d'essence.
- B3.3 Mise en place de mesures d'efficacité énergétique dans les édifices municipaux.

## B4. Assurer l'intégration des milieux naturels et bâtis

Nous voulons assurer le maintien et améliorer la qualité des milieux naturels et de l'environnement bâti de l'arrondissement. La rivière des Prairies et ses berges comptent parmi les milieux naturels que l'arrondissement veut protéger plus particulièrement. Cette stratégie vise de plus la rentabilisation des équipements publics et, du même coup, le soutien des partenaires en permettant l'utilisation de certains espaces municipaux.

### Actions 2007-2009

- B4.1 Plantation d'au moins 500 arbres partout dans l'arrondissement.
- B4.2 Permettre l'occupation des pavillons des parcs par des organismes partenaires.
- B4.3 Multiplication des accès à la rivière des Prairies.
- B4.4 Participation de l'arrondissement à l'aménagement de cours d'école.

## ORIENTATION C | GESTION ENVIRONNEMENTALE

### LES OBJECTIFS :

- Améliorer le milieu de vie naturel des citoyens de l'arrondissement.
- Favoriser l'adoption de comportements responsables.
- **Améliorer la qualité de l'eau, de l'air et des sols tout en réduisant la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement.**
- **Éliminer le gaspillage des ressources ; réduire les déchets à la source.**
- Améliorer la propreté de l'arrondissement.
- Permettre aux citoyens d'Ahuntsic-Cartierville de jouir pleinement de la richesse naturelle de leur milieu de vie.
- **Mettre à profit les connaissances et l'expertise des Éco-quartiers d'Ahuntsic-Cartierville, qui deviendront responsables, dès cette année, de la réalisation de certaines actions de gestion environnementale dans l'arrondissement, selon la spécialisation qui sera développée par chacun d'eux.** Les Éco-quartiers seront invités à proposer de nouveaux projets. Certains pourraient être adaptés et appliqués à l'ensemble de l'arrondissement. Les projets innovateurs seront appuyés par le Fonds vert, qui pourrait éventuellement voir son budget augmenté afin d'encourager la naissance de projets positifs en matière d'environnement.

## LES STRATÉGIES :

### C1. Maximiser l'offre de services des Éco-quartiers

Nous croyons que chaque Éco-quartier doit conserver son identité propre en fonction des réalités de son quartier. Nous voulons aussi permettre à chaque résidant de l'arrondissement d'avoir accès aux mêmes services de qualité, développer l'offre de services potentielle des Éco-quartier et favoriser la collaboration entre les équipes en instaurant une structure de concertation.

#### Actions 2007-2009

- C1.1 Embauche d'un agent de liaison pour les Éco-quartiers.
- C1.2 Participation de l'arrondissement à l'analyse de l'offre de services des Éco-quartiers.
- C1.3 Élaboration d'une offre de services cohérente entre les Éco-quartiers.
- C1.4 Aide des Éco-quartiers au développement d'un projet spécifique.
- C1.5 Promotion des actions du projet Quartier 21.

### C2. Gérer efficacement les matières résiduelles

Par des campagnes de sensibilisation aux 3RV (réduction, réemploi, recyclage, valorisation) et au compostage, nous voulons réduire la quantité de matières destinées à l'enfouissement, générées par la population, les industries, les commerces et les institutions de l'arrondissement. **Nous voulons assumer notre responsabilité en tant qu'administration publique par l'application plus stricte de la réglementation existante et l'incitation de tous les services à réduire la quantité de déchets à la source, à intégrer la récupération au quotidien, à pratiquer la revalorisation pour l'ensemble de leurs activités.**

# 3RV

#### Actions 2007-2009

- C2.1 Réduction de la consommation de papier par la promotion des supports informatiques.
- C2.2 Établissement des séances du conseil d'arrondissement sans papier.
- C2.3 Récupération des matériaux de construction et de démolition générés par le service des travaux publics.
- C2.4 Compostage de la pelouse et des feuilles mortes amassées sur les terrains publics.
- C2.5 Instauration d'un système de récupération multimatière et d'une patrouille de sensibilisation au recyclage dans les parcs et espaces verts et lors d'événements culturels.
- C2.6 Application plus stricte du règlement sur le recyclage des résidus de construction et de démolition.
- C2.7 Application plus stricte du règlement sur les résidus domestiques dangereux (RDD).
- C2.8 Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation au compostage domestique et promotion du projet Objectif 132 tonnes.
- C2.9 Installation de bacs à compost dans les jardins communautaires de l'arrondissement.
- C2.10 Ajout de poubelles.
- C2.11 Mise en place d'une collecte de recyclage multimatières dans les édifices municipaux.

### C3. Favoriser une meilleure utilisation de l'eau

**Nous croyons que nous devons tous réduire notre consommation d'eau potable. L'arrondissement fera les efforts nécessaires de son côté et incitera la population à l'imiter.** Parce que chaque goutte d'eau compte, une étude portant sur la récupération de l'eau de pluie dans les bâtiments municipaux sera aussi menée par le bureau du développement durable.

#### Actions 2007-2009

- C3.1 Mise en place d'un programme de sensibilisation visant à contrer le gaspillage de l'eau potable.
- C3.2 Direction d'une étude de faisabilité quant à l'implantation d'un système de récupération d'eau de pluie.
- C3.3 Application progressive du règlement portant sur l'arrosage.
- C3.4 Sensibilisation des citoyens quant aux impacts de leurs comportements sur la qualité de l'eau dans les installations aquatiques de l'arrondissement.

Utilisation  
de  
l'eau

## C4. Améliorer la propreté de l'arrondissement

Nous pensons que si chaque citoyen de l'arrondissement améliore la propreté de son milieu et que l'arrondissement fait de même, nous y arriverons. L'augmentation du nombre de corvées de nettoyage, la mise sur pied d'une nouvelle brigade de propreté et l'implantation (si possible) d'une nouvelle réglementation sur la propreté seront les premiers gestes que nous poserons pour un arrondissement plus propre.

### Actions 2007-2009

- C4.1** Collecte « plus propre » des ordures ménagères et coordination du ramassage des ordures avec le nettoyage des rues.
- C4.2** Organisation de corvées de nettoyage dans les espaces verts de l'arrondissement.
- C4.3** Responsabilisation des citoyens et des commerçants quant au civisme et à la propreté.
- C4.4** Révision de la réglementation actuelle sur la propreté dans l'arrondissement.

## C5. Favoriser l'innovation environnementale

Fort de ses succès de 2006 et 2007, le **Fonds vert** sera reconduit pour les années à venir. Le financement de projets environnementaux novateurs sera de nouveau possible.

### Actions 2007-2009

- C5.1** Sensibilisation des citoyens quant aux avantages des bâtiments verts.
- C5.2** Fonds vert : participation annuelle de l'arrondissement au développement de nouveaux projets écologiques.

## ORIENTATION D | DÉVELOPPEMENT SOCIAL, SÉCURITÉ, SANTÉ, SAINES HABITUDES DE VIE

### L'OBJECTIF :

- L'amélioration des conditions de vie des citoyens par le partage de notre vision globale et intégrée du développement social avec nos partenaires.

### Des actions à poser :

confection et mise en œuvre d'un **Plan d'action en développement social** et d'un **Plan d'action famille**.

Pour nous, la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs est un outil de développement social important qui doit être mis de l'avant auprès des citoyens et partenaires de l'arrondissement. Cette orientation participe au programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI) du secteur Laurentien-Grenet et à la revitalisation du couloir Gouin.

### LES STRATÉGIES :

#### D1. Promouvoir la santé et l'adoption de saines habitudes de vie auprès des citoyens d'Ahuntsic-Cartierville

Les premiers gestes à poser : intégration du Plan d'action famille et du Plan d'action en développement social, amélioration des conditions d'habitation des citoyens du secteur place l'Acadie et place Henri-Bourassa, reconnaissance de l'importance de la contribution des secteurs communautaire, sportif, culturel et de loisirs à la qualité de vie de l'arrondissement, aide supplémentaire apportée aux organismes partenaires pour l'élargissement de leur champ d'action... au bénéfice des citoyens.

Propreté  
Écologique  
Fonds vert



## Actions 2007-2009

- D1.1 Élaboration d'un Plan d'action famille.
- D1.2 Élaboration d'un Plan d'action en développement social.
- D1.3 Uniformisation et bonification de l'offre de services des bibliothèques.
- D1.4 Participation de l'arrondissement au comité de revitalisation du secteur place l'Acadie et place Henri-Bourassa.
- D1.5 Promotion des principes de développement durable auprès des organismes partenaires de l'arrondissement.
- D1.6 Intégration d'un plan d'action sport au Plan d'action famille.
- D1.7 Élaboration d'un plan d'action pour les arénas de l'arrondissement.
- D1.8 Promotion d'habitudes alimentaires et offre nutritionnelle saines dans les arénas.

## D2. Soutenir la Revitalisation urbaine intégrée (RUI) du secteur Laurentien-Grenet

Nous voulons favoriser le développement social et économique de cette zone vulnérable pour **améliorer les conditions de vie des résidents et le milieu de vie physique**. Une approche territoriale qui mise sur une collaboration intersectorielle est privilégiée.

Qualité de vie



## Actions 2007-2009

- D2.1 Contribution à la mise en place d'une structure de concertation comprenant les intervenants du secteur ciblé.
- D2.2 Collaboration avec le CLIC pour soumettre un portrait diagnostic du secteur.
- D2.3 Participation de l'arrondissement à l'implantation d'un programme d'intervention dans le secteur ciblé.

## D3. Assurer la revitalisation du couloir Gouin

**Notre volonté : permettre aux citoyens l'appropriation du couloir Gouin dans le respect de l'environnement et des citoyens des secteurs concernés ; mettre en valeur le corridor du boulevard Gouin. Pour ce faire, nous favoriserons la mise sur pied et la tenue d'activités novatrices diverses toute l'année.**



## Actions 2007-2009

- D3.1 Établissement d'un important partenariat avec l'ARAC et la CDEC.
- D3.2 Dépôt d'un plan d'affaires.
- D3.3 Conception d'une image de marque pour le boulevard Gouin.
- D3.4 Tenue de séances de consultation auprès des citoyens.
- D3.5 Présentation d'un plan de communication et de commandite.

### L'OBJECTIF :

- Améliorer le niveau de vie de la population d'Auntsic-Cartierville par le développement de l'activité économique, par la création d'emplois et par l'action **pour une plus grande équité entre les citoyens.**

### LES STRATÉGIES :

#### E1. Favoriser l'émergence de projets économiques viables et équitables

Nous invitons les commerçants de l'arrondissement à prendre le virage développement durable avec nous.

Avec l'aide de nos partenaires, nous voulons instaurer un programme de certification environnementale à l'intention des industries, des commerces et des institutions. Exemple d'un développement durable à tous les niveaux, nous souhaitons la création d'un marché public dans l'arrondissement ; une étude que nous espérons concluante sera réalisée pour sa mise sur pied dans le secteur Cartierville.

Économiquement efficace  
Socialement équitable  
Écologiquement soutenable

# PROJETS



#### Actions 2007-2009

- E1.1 Conduite d'une étude sur la création d'un marché public dans le secteur Cartierville.
- E1.2 Élaboration d'un programme de reconnaissance environnementale intégrant les principes du développement durable pour les institutions, les commerces et les industries.
- E1.3 Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation portant sur la gestion durable des commerces et industries.

#### E2. Appuyer la revitalisation des secteurs économiques stratégiques

Nous croyons à l'importance de redéfinir l'identité et de favoriser la renaissance des secteurs-clés de l'économie de l'arrondissement : La Promenade Fleury, les secteurs l'Acadie-Chabanel et Gouin-Lachapelle. La dynamisation de l'activité économique et la création de nouveaux emplois dans ces secteurs sont primordiales pour la vitalité de l'arrondissement. Le Plan de développement économique d'Auntsic-Cartierville traduira cette volonté et la précisera.



#### Actions 2007-2009

- E2.1 Dépôt d'un Plan de développement économique pour l'arrondissement.
- E2.2 Appui à la revitalisation de la promenade Fleury.
- E2.3 Appui à la revitalisation du secteur l'Acadie-Chabanel.
- E2.4 Appui à la revitalisation du secteur Gouin-Lachapelle.

# ENSEMBLE, PRENONS LE VIRAGE DÉVELOPPEMENT DURABLE!

Le Plan d'action 2007-2009 constitue la première phase concrète du Plan Ahuntsic-Cartierville 7-27. Ce plan d'action comporte des mesures prioritaires qui correspondent aux enjeux identifiés au début de la démarche.

D'autres thèmes restent à développer en fonction des besoins réels de la communauté et de l'environnement d'Ahuntsic-Cartierville. Nous le ferons avec l'ensemble des résidents, des partenaires et des employés de l'arrondissement. Des consultations publiques et l'utilisation de mesures et d'outils mis à notre disposition par les différents paliers de gouvernement continueront d'encadrer ce processus dynamique et en constante évolution qu'est le développement durable, notre développement!



[www.bonheurdurable.com](http://www.bonheurdurable.com)

 Ahuntsic-Cartierville  
**Montréal** 

 bonheur  
durable

 Papier 100 % postconsommation, certifié Éco-logo,  
procédé sans chlore, FSC recyclé et fabriqué à partir  
d'énergie biogaz. Imprimé à partir d'encre végétale.

Conception et impression : Bool Design inc. • [www.boodeign.ca](http://www.boodeign.ca)